

Méru : l'orgue de l'église Saint-Lucien, une rareté qui mérite d'être protégée

>Île-de-France & Oise>Oise|Ivan Capecchi| 04 janvier 2019, 16h17 |0



Méru, le vendredi 4 janvier. François Lapierre est l'organiste titulaire de l'église Saint-Lucien. LP/Ivan Capecchi

Très bien préservé, l'instrument pourrait faire l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques.

L'[orgue](#) de l'église Saint-Lucien, à Méru, pourrait être classé aux Monuments historiques. C'est en tout cas le souhait de la Ville et de François Lapierre, organiste titulaire des lieux. Des démarches ont été entamées en ce sens.

L'instrument, qui date de 1900, a été réalisé par les frères van Bever, des « facteurs » belges, autrement dit des artisans spécialisés dans la fabrication et l'entretien de ce type d'instruments. Il est le don d'une mystérieuse Camille de Dreux, née Ferry, comme l'atteste la plaque apposée sur la façade du buffet. « C'était peut-être une notable », suppose François Lapierre.



LP/I.C.

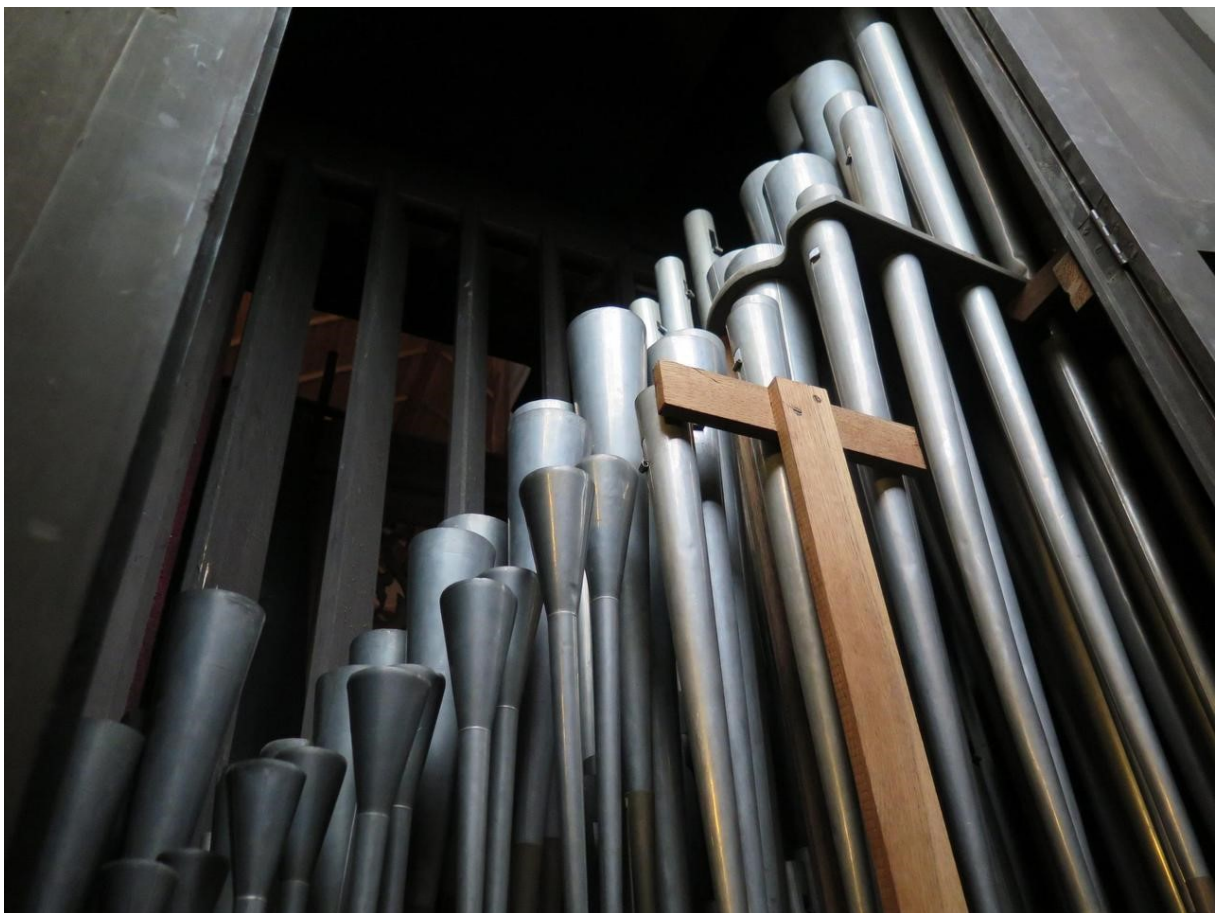
Cet homme de 48 ans, aide-soignant de métier, est tombé en admiration devant cet instrument. Il a alerté la mairie de Méru sur son intérêt patrimonial. La Ville a ainsi récemment sollicité la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des [Hauts-de-France](#), pour que l'objet soit protégé, voire classé au titre des Monuments historiques. « Beaucoup d'orgues datant de la fin du XIX^e siècle ont été transformés pour coller au style néoclassique, explique François Lapierre. Ceux qui ont réussi à traverser cette époque sont d'autant plus précieux ». Inutilisé pendant près de 70 ans, et remis en service en 2012 seulement, l'orgue de Saint-Lucien est en effet très bien conservé.



LP/I.C.

La Ville de Méru a sollicité l'expertise d'Eric Brottier, technicien-conseil du ministère de la Culture pour les orgues historiques. Dans son rapport de 2015, ce dernier note la chose suivante : « L'état sanitaire général de l'instrument est très satisfaisant. L'orgue n'a pas souffert de dégradations notables. » Plus loin, il écrit encore : « Cet orgue présente un intérêt patrimonial de nature à justifier une protection de l'instrument au titre des Monuments historiques ».

« Le classement permettrait d'avoir des subventions afin de réaliser une restauration dans les règles », met en avant Aldjia Dahmoun, maire-adjointe en charge du patrimoine. A plus long terme, l'élue et François Lapierre aimeraient monter une école d'orgue. « Nous avons des enseignants sur Paris et Beauvais qui se disent intéressés par ce projet », assure Aldjia Dahmoun. « Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes s'intéressent à l'orgue, il y a une vraie demande », rebondit l'organiste. De quoi faire honneur à Camille de Dreux, un siècle plus tard.



LP/I.C.

<http://www.leparisien.fr/oise-60/meru-l-orgue-de-l-eglise-saint-lucien-une-rarete-qui-merite-d-etre-protegee-04-01-2019-7980942.php>

Le Parisien